

# L'ARCHE

## SOUS L'ARC EN CIEL

# LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR  
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



**PRÉPARER LE RETOUR À L'EMPLOI**  
**QUESTIONS À JEAN-JACK QUEYRANNE**  
**L'EXIL DANS L'URGENCE**

PHOTO DE COUVERTURE : LE CENTRE DE TRI QUAI GILLET

**N°232**  
DECEMBRE 2011

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX 0472767371  
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE / FOYER.NDSANSABRI@WANADOO.FR / [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

## HEBERGEMENT D'URGENCE

### ■ CENTRE GABRIEL ROSSET

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON  
191 PLACES

AS       365

### ■ L'AUBERGE DES FAMILLES

120 RUE A. CHARIAL / 69003 LYON  
38 PLACES

    365

### ■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
16 PLACES

### ■ LA MAISON DE RODOLPHE

105 RUE VILLON / 69008 LYON  
40 PLACES

     365 

### ■ RENFORT HIVERNAL 2011-2012

126 PLACES

■ 69330 MEYZIEU

■ 69200 VENISSIEUX

### ■ GYMNASÉ

100 PLACES

EN CAS DE FROID EXTRÊME

## ACCUEIL DE JOUR

### ■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE

461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
60 PERSONNES PAR JOUR

       365

### ■ ACCUEIL SAINT VINCENT

10 RUE BELLÈVRE / 69005 LYON  
90 PERSONNES PAR JOUR

      365

### ■ LA RENCONTRE

2 RUE PELLETIER / 69004 LYON  
50 PERSONNES PAR JOUR

 AS      365

### ■ RELAIS SOS

90 RUE MARIUS BERLIET / 69008 LYON  
100 PERSONNES PAR JOUR

 AS      365

## HEBERGEMENT D'INSERTION

### ■ FOYER EUGÈNE PONS

1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON  
25 PLACES

AS     365

### ■ RÉSIDENCES LE « 85 »

ET « LES HORTENSIA »  
85 ET 68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON  
42 PLACES

AS     365

### ■ RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE  
68 PLACES TOUTE L'ANNÉE  
20 PLACES SUPPLÉMENTAIRES EN HIVER

AS      365 

### ■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
28 PLACES

      365

### ■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX

1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON  
100 PLACES

AS     365

### ■ ANTENNES FAMILLES

100 PLACES  
■ BELLEROCHÉ  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
■ 8 BIS RUE FERBER  
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS      365

### ■ L'AUBERGE DES FAMILLES

12 PLACES  
120 RUE A. CHARIAL / 69003 LYON

      365

## CAPACITÉS D'ACCUEIL

### ■ HÉBERGEMENT URGENCE :

269 PERSONNES TOUTE L'ANNÉE  
162 PERSONNES (RENFORT HIVER)  
100 PERSONNES (FROID EXTRÊME)

### ■ HÉBERGEMENT INSERTION :

375 PERSONNES

### ■ ACCUEIL DE JOUR :

300 PERSONNES PAR JOUR

## ATELIER D'INSERTION

### ■ ATELIER CUISINE

10 POSTES  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

### ■ ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE  
MAINTENANCE  
13 POSTES  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRANSFORMATION

6 POSTES  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRANSPORT

11 POSTES  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRI OBJETS

14 POSTES  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRI TEXTILE

24 POSTES  
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

### ■ RECYCLERIES

7 POSTES  
DANS LES DÉCHETTERIES  
■ 82 AV. APOLLINAIRE / 69009 LYON  
■ 29 ROUTE DE LA GARE  
69340 FRANCHEVILLE  
■ IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES  
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR  
■ CROIX BLANCHE - ZA DEUX VALLÉES  
69670 VAUGNERAY

AS      365

## ACCOMPAGNEMENT

■ L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE ET UNE ACTIVITÉ PRÉSENTE AU CŒUR DE TOUTES LES AUTRES.

AS      365

### ■ HALTE DE NUIT

68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON  
30 PLACES

     365



# SANTÉ

# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

## LITS DE REPOS

12 PLACES  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



## POINT SANTÉ

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



## LIEU HYGIÈNE

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



## GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

30 PLACES  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



# BRIC A BRAC

## BARABAN

130 BIS RUE BARABAN / 69003 LYON

## CROIX ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

## GUILLOTIERE

56 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

## OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD / 69600 OULLINS

## VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

## VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX  
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

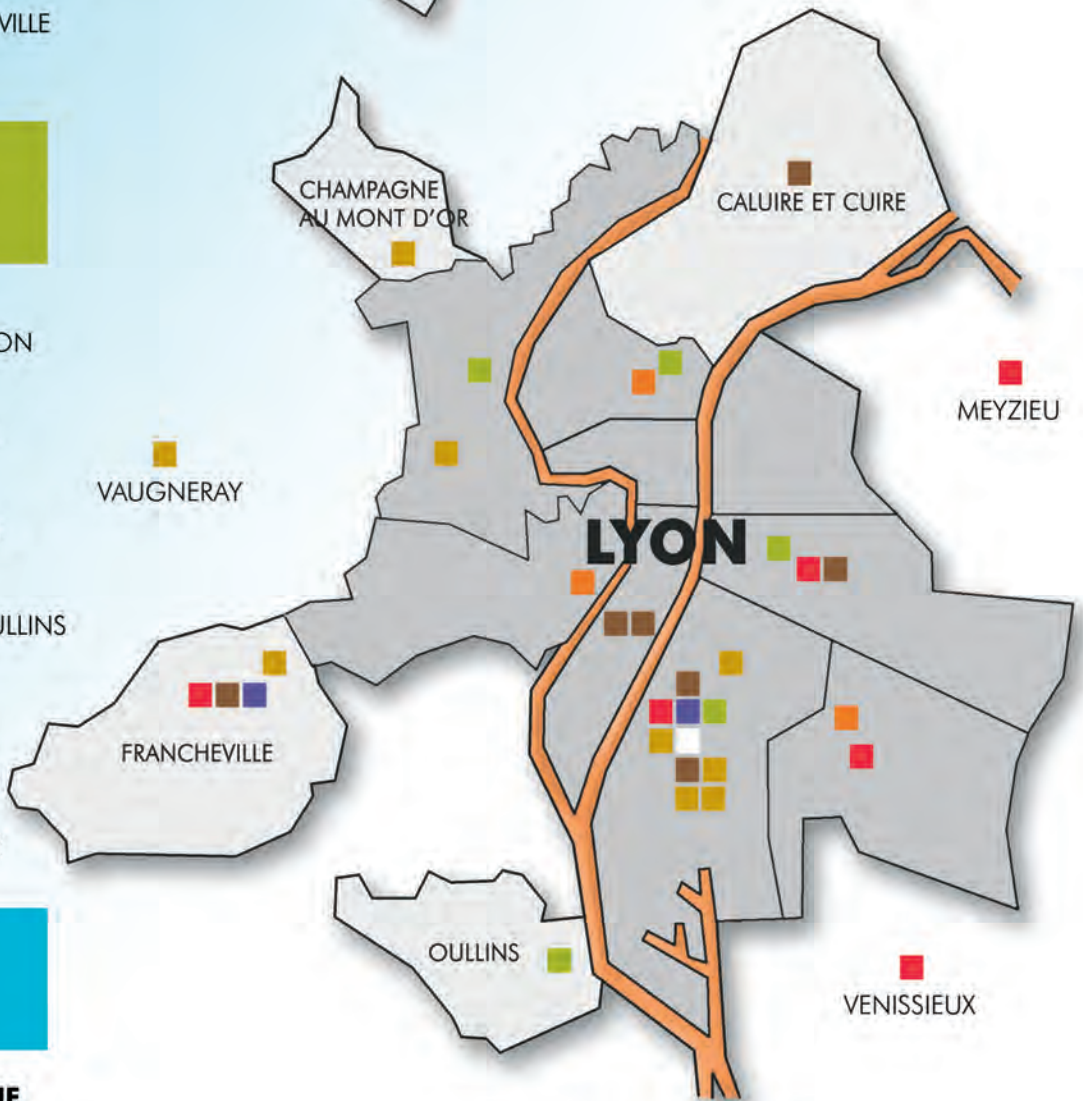


## VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE



L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



ACCUEIL DE JOUR



FEMME ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME ISOLÉ



ACCUEIL INCONDITIONNEL



ACCUEIL SUR PRESCRIPTION



OUVERTURE PERMANENTE



RENFORCEMENT HIVERNAL



ORIENTATION



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SANTÉ



ATELIER D'INSERTION



ACCUEIL AVEC ANIMAUX



➔ **Benoît VIANNAY**  
Président

## QUE LES PLUS PAUVRES, LES « SANS VOIX » NE SOIENT PAS SACRIFIÉS A LA CRISE !

La crise atteint tout le monde. Ses effets se font davantage sentir pour les plus pauvres :

■ **Cet hiver**, il est prévu un nombre inégalé de demandes d'hébergement de personnes à la rue. Beaucoup de moyens supplémentaires sont mis en place. Pourtant, ils restent insuffisants. Et ils ne sont financés que partiellement par l'Etat, ce qui va conduire LE FOYER, pour financer le plan hivernal, à mobiliser ses fonds propres : la générosité.

■ Encore cette année, nous constatons que ces dispositifs hivernaux ne rencontrent pas toujours l'adhésion de la population. Des collectifs hostiles aux projets craignent de voir arriver des sans abri. **On aime les pauvres mais... chez les autres.**

■ **La baisse des fonds européens** destinés aux plus démunis, en réduisant l'aide alimentaire, interpelle sur l'engagement de l'Europe, donc des pays européens, dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. LE FOYER qui est un des principaux clients de la Banque Alimentaire du Rhône, sert environ 285 000 repas et petits déjeuners par an. Il subira douloureusement l'impact d'une réduction de cette aide.

■ Plus généralement se pose le problème de l'immigration. Aujourd'hui la demande d'hébergement par le 115 est majoritairement d'origine étrangère. Que faire ? Nous partageons l'opinion des évêques de France « *ne pas se réduire à une fermeture protectrice des frontières, accueillir au mieux ceux qui se présentent, avec respect et sérieux et en leur offrant une véritable possibilité d'intégration<sup>1</sup>* ». **C'est la mission première du FOYER d'accueillir de façon inconditionnelle.**

■ **En cette période préélectorale**, les candidats, les partis politiques peaufinent leurs programmes avec des propositions pour chaque catégorie d'électeurs : salariés, entrepreneurs, fonctionnaires, agriculteurs, retraités, commerçants, enseignants... Tout le monde devrait y trouver son compte, sauf... les « sans abri », les « sans chez soi », les « sans voix » puisqu'ils ne votent pas.

Afin que les plus pauvres ne soient pas sacrifiés à la crise, **LE FOYER se doit de porter la parole de ceux qui ne votent pas**, qui ne constituent pas une partie de ce fameux corps électoral qui intéresse tant les partis politiques. Il interpellera les candidats aux prochaines élections sur l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion des plus démunis.

<sup>1</sup> « Elections : un vote pour quelle société ? » octobre 2011

### REDACTION

Directeur de rédaction :

Benoît VIANNAY

Rédacteur en chef :

Benoît VIANNAY

Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Juliette DEWAVRIN /

Monique ESCOFFIER / Djida GRANGER /

Sébastien GUTH / Michel LÉVY /

Didier MACIOCIA / Annie PAPILLON /

Jean-Louis ROCHER / Paul VEYRIRAS

Ils ont collaboré à ce numéro :

Camille BOUVIER / Christian DELORME /

Tiang GIRARD / Thibault SIMONET /

Denys TROSSAT / Carole METIER /

Jean-Jack QUEYRANNE / Elise RENAUT /

Mounira ZERMANI

Dépôt légal :

4<sup>ème</sup> trimestre 2011

Directeur de la publication :

Benoît VIANNAY

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage :

26.000 exemplaires

## SOMMAIRE

Missions du FOYER	2/3
Editorial	4
Horaires BRIC A BRAC	17
Nous aider	23
<b>BREVES</b>	5 à 7
<b>VIE DU FOYER</b>	
Noël au FOYER	8
Moments difficiles / Carnet	9
Préparer le retour à l'emploi	10/11
<b>CAHIER SOCIAL</b>	
Interview JJ. QUEYRANNE	12/13
Samu Social de Paris	14
L'exil dans l'urgence	15/16
<b>CAHIER ECONOMIQUE</b>	
Arbres de la Solidarité / Merci	18
<b>SPIRITUALITE ET CULTURE</b>	
Charité ou Agapè	19
Vous n'avez rien fait, tant que...	20/21
Noël ODILON	22

## QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE

DANS LE RHÔNE / 10 ET 11 MARS 2012 (DATES À CONFIRMER)

LE FOYER recherche de nombreux bénévoles pour cette manifestation très importante, la moitié du budget de l'association dépendant de la générosité sous toutes ses formes.

N'hésitez pas à solliciter vos amis, vos proches pour participer à cet élan de solidarité ! ■

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au standard de l'association :

TEL . 04 72 76 73 53

Mail : [benevolat.fnds@wanadoo.fr](mailto:benevolat.fnds@wanadoo.fr)

## BESOIN DE TOI(T)



## J'ai simplement besoin de toi !

J'ai besoin de toi :  
 Pour devenir  
 Pour toi  
 Pour vivre comme toi  
 Simplement avec un toit.

**Grande vente aux enchères** de petites **cabanes précieuses** réalisées par des artistes, au profit des « Passagers » le **13 décembre 19h** à la mairie du 8<sup>ème</sup> arrondissement, 12 avenue Jean Mermoz / 69008 Lyon - tram T2 arrêt Bachut.

Pour l'artiste un don de petits toits,  
 Pour toi quelques euros,  
 Pour ces « Passagers » un toit,

Nous avons besoin de toi pour la réussite de cette 3<sup>ème</sup> vente aux enchères !

Le collectif d'artistes Singul'ART porte ce projet qui reste ouvert à tous.

## Renseignements :

Tél. 047839 12 65 / Mail: [singulart@wanadoo.fr](mailto:singulart@wanadoo.fr)  
 Site: [singulart.over-blog.com](http://singulart.over-blog.com)

## AGENDA

## → 13 DÉCEMBRE

**BESOIN DE TOI(T) / Exposition Vente de « Petites cabanes précieuses »** Grande vente aux enchères de petites cabanes précieuses réalisées par des artistes du collectif SINGUL'ART, au profit des « Passagers » le 13 décembre 19h à la mairie du 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, 12 avenue Jean Mermoz 69008 LYON - (Tram T2 arrêt Bachut)

## → 16 DÉCEMBRE (DATE À CONFIRMER)

**CÉRÉMONIE DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE** au 122 rue de Gerland (Lyon 7<sup>ème</sup>) le 16 décembre à 11h00. Inscriptions auprès du FOYER.

## → 17 DÉCEMBRE

**FLASHMOB « DES HABITS ET VOUS »** à 14h38 place de la République (Lyon 2<sup>ème</sup>). Les étudiants de l'ESTRI de l'Université Catholique de Lyon, vous invitent à réaliser une mobilisation éclair pour donner des vêtements et des couvertures pour les Passagers !

## → FIN DÉCEMBRE / DÉBUT JANVIER

**FETES DE FIN D'ANNEE.** Des fêtes de fin d'année auront lieu dans l'ensemble des structures. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues afin d'organiser et animer ces manifestations. Merci de vous inscrire au standard : 04 72 76 73 53.

## → 10 ET 11 MARS 2012 (DATES À CONFIRMER)

**QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE dans le Rhône.** A cette occasion, rejoignez nos équipes de quêteurs ! Merci de vous inscrire au standard du FOYER : 04 72 76 73 53

Retrouvez toute l'actualité du FOYER sur [www.fnds.org](http://www.fnds.org)

## DES JOURNEES D'ENTRAIDE REUSSIES

La grande mobilisation de tous les acteurs du FOYER aura permis de réussir cette année encore cette belle manifestation du FOYER.

Le résultat est là, puisqu'à l'heure où nous bouclons notre journal, le résultat serait en nette augmentation par rapport à l'an passé, pour une fréquentation de l'ordre de 10.000 visiteurs.

Alors merci à tous ceux et toutes celles qui se sont mobilisés pour ce grand week-end de 5 et 6 novembre, et à l'année prochaine! ■



## LE VESTIAIRE D'URGENCE

→ Dès 1950, à la suite d'un appel lancé aux Lyonnais, vêtements et couvertures affluèrent au FOYER. Un service vestiaire fut alors mis en place en concertation avec les autres centres de distribution de Lyon. Cette activité a continué sans relâche jusqu'à ce jour.

« Nous considérons ce service auprès des plus démunis comme un vestiaire d'urgence et non comme un magasin à petits prix », nous dit Jean BORYS.

Il est difficile de donner une image type des bénéficiaires du vestiaire, mais, ces dernières années, on

observe surtout un afflux de jeunes et de femmes seules avec enfants.

Voici quelques semaines, c'est Maria qui se présenta: 18 ans, timide, gênée. Elle attendait un bébé et allait bientôt accoucher. Elle fut reçue par les dames bénévoles qui la conseillèrent et l'aidèrent à constituer son trousseau. Aujourd'hui, le bébé est né et Maria est revenue remercier et montrer son petit. Ce fut une grande joie dans le service!

A intervalles réguliers, c'est Simone, SDF, handicapée, qui tout en traînant son baluchon tant bien que mal, passe s'habiller au rayon « homme », car elle couche souvent sur les bancs publics.

C'est encore cette famille malgache, avec trois enfants de 5 ans, 3

ans, 3 mois qui pourra bénéficier d'un trousseau de 64 pièces de vêtements, ou, ce couple avec deux ados envoyé par La Croix-Rouge et qui repartira avec 58 pièces.

C'est aussi cette Rwandaise, adressée par le Secours Catholique, ou cette famille macédonienne qui arrive de l'Accueil Saint-Vincent.

Le Samu social a aussi porté ouverte au vestiaire pour répondre aux besoins des personnes qu'il découvre au cours de ses maraudes, de jour comme de nuit.

Bien entendu, les Passagers accueillis par l'association bénéficient tous les jours des vêtements dont ils ont besoin. C'est encore grâce au vestiaire d'urgence que seront vêtus correctement les Passagers avant leur inhumation dans les caveaux du FOYER.

« Tout demandeur est accueilli et servi s'il présente un Bon de vestiaire établi par un travailleur social d'une association, complète le responsable. Une participation de deux euros est souhaitée montrant que chacun fait un effort et que l'assistanat à 100 % ne se pratique pas au FOYER. » ■

Michel CATHELAND

## DISPOSITIF HIVERNAL 2011-2012

### 292 PLACES SUPPLEMENTAIRES

Si la majeure partie des structures du FOYER est ouverte toute l'année, des moyens spécifiques demeurent mobilisés exclusivement pour la période hivernale.

Ainsi l'Etat et les collectivités locales débloquent des crédits spécifiques pour mettre à l'abri celles et ceux qui en ont besoin cet hiver.

LE FOYER accompagne ce dispositif par l'ouverture de structures adaptées :

■ **Un Centre d'Hébergement d'Urgence** pour personnes isolées et couples à Villefranche-sur-Saône : **16 places**

■ **Un Centre d'Hébergement d'Urgence** pour familles à Vénissieux : **60 places**



■ La libération de places **d'Hébergement d'Urgence** pour personnes isolées au Centre Gabriel ROSSET à Lyon, grâce à La Chardonnière : **20 places**

■ **Des chambres d'hôtel** à destination des familles, à Meyzieu : **66 places**

■ **Une Halte de Nuit** à Lyon permettant d'accueillir, sans hébergement, les personnes qui refusent d'intégrer les Centres d'Hébergement d'Urgence : **30 places**

■ **En cas de froid extrême**, avec l'appui de la Croix Rouge et sur réquisition du Préfet, nous prenons en charge la gestion d'un gymnase municipal : **100 places**

■ En partenariat avec l'Ordre de Malte, **l'Accueil de Jour Saint-Vincent**, situé dans le Vieux Lyon, ouvre ses portes tous les dimanches matin.

■ **La Veille Sociale Téléphonique du Rhône** renforce ses équipes d'écouter pour répondre et orienter toutes les personnes composant le 115 (numéro d'appel gratuit d'urgence).

## YVES PERRET MEDAILLÉ DE LA LEGION D'HONNEUR

De nombreuses personnes : famille, bénévoles, salariés, partenaires, élus, personnalités... étaient présentes ce jeudi 27 octobre pour assister à la remise des insignes de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur à Yves PERRET, ancien Président du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI et ancien Président de la BANQUE ALIMENTAIRE à l'invitation de Benoît VIANNAY et Patrick DE LA TULLAYE les actuels présidents des associations.

Denys TROSSAT, ancien Président du FOYER, a rendu un vibrant hommage à Yves, avant de lui remettre sa distinction ; extraits :

« A ta retraite, tu entrepris un parcours peu classique dans l'humanitaire. Tu débutes au Conseil d'Administration du FOYER en 1998, qui te propose d'épauler Jean BORYS dans le développement des BRIC A BRAC. Puis, conscient de l'importance de l'action menée par la Banque alimentaire, LE FOYER te propose de devenir adminis-



BENOÎT VIANNAY - YVES PERRET - DENYS TROSSAT - FRANÇOISE PERRET - PATRICK DE LA TULLAYE

trateur de celle-ci, aux côtés de Michel LEVY. Tu en prendras la présidence en 2001. En une quinzaine d'année, tu hisses celle-ci au premier rang des banques alimentaires départementales. Cet engagement ne t'a pourtant pas empêché de rendre service au FOYER en assurant pendant une année une présidence intérimaire...

Il n'est pas inutile, après avoir évoqué ce parcours, de rappeler certains traits de ton caractère. Imprévisible et pressé, tes colères sont connues de tous. Mais ton charisme attire à tes côtés nombre de bénévoles. Ils te voient généreux, inépuisable et compétent.

Qui d'autre que toi, par exemple, a découvert qu'à Lyon, nombre de très

jeunes enfants manquent de lait premier âge ?

Combien de personnes âgées, de personnes en état de pauvreté, de familles monoparentales, n'auraient accès à des produits de première nécessité si tu ne consacrais pas une partie importante de ton temps à les ravitailler ? Aller au devant des gens, sur le terrain, comme tu le fais, combien de bénévoles y sont prêts ?

Mon cher Yves, le moment est venu de te remettre cette distinction. Je ne peux le faire sans y associer ton épouse, ton équilibre, ta stabilité, ton soutien permanent... Cette Légion d'Honneur, Françoise, je pense qu'elle est un peu, et même beaucoup la vôtre. » ■

# FÊTES DE FIN D'ANNÉE AU FOYER

## → 24 DÉCEMBRE

Le 24 décembre, une soirée festive et une messe de Noël sont organisées au Centre Gabriel ROSSET.

Nous avons besoin d'environ 50 personnes pour l'accueil, l'échange, le dialogue, l'animation festive, et l'animation liturgique de la messe.

## 25 DÉCEMBRE

Chaque année, LE FOYER ouvre grandes les portes du Centre Gabriel ROSSET le 25 décembre à midi pour offrir un repas de Noël aux familles (parents et enfants) ainsi qu'aux personnes isolées de la ville de Lyon.

Nous avons besoin d'environ 50 bénévoles pour préparer les tables, accueillir les convives puis servir le repas et faire la fête...

Le repas de Noël sera particulièrement festif, aussi faisons-nous appel à votre générosité pour financer ces 400 repas, à l'aide du coupon-réponse ci-dessous. Il est également possible d'offrir des dons en nature, des friandises, des objets de toilette ou des vêtements et des sous-vêtements pour hommes.

## 31 DÉCEMBRE

Bienvenue à tous les bénévoles qui désirent faire la fête le 31 décembre, avec les Passagers. Si vous avez des talents spécifiques d'animation, de chants, de jeux, ou autres activités récréatives, informez-nous !



## NOEL A LA CHARDONNIERE

Au cours d'une réunion du CVS (Conseil de Vie Sociale), les Passagers de la Chardonnière ont souhaité proposer un réveillon différent.

Cette année, les usagers ont organisé eux-mêmes une semaine festive autour de ces fêtes de fin d'année.

Ils ont prévu un spectacle sur la base d'une petite pièce de théâtre composée de sketches, de morceaux de musique joués et des chansons chantées par les résidents. Les usagers ont à cœur de préparer chacun une scénette selon leur désir et capacité. De plus, ils participeront au décor et à la confection des costumes pour la pièce de théâtre.

Ils ont également souhaité préparer un repas le 25 décembre midi et le 31 décembre au soir.

Le jour de Noël, le repas sera simple, familial, traditionnel, le menu est déjà choisi : foie gras, dinde aux marrons, bûche de Noël.

Pour le 31 décembre, réveillon du jour de l'an, ils ont opté pour un buffet froid à base de saumon, salades variées, fruits de mer et chariot de desserts. Un punch sans alcool sera servi.

Les achats seront faits par un groupe de résidents, la décoration de la salle ainsi que le dressage de la table seront également assurés par les résidents, aidés de salariés et de bénévoles.

Le 31 décembre au soir, une vingtaine de jeunes de l'association SE CANTO viendront animer la soirée. C'est une association née en 1998 à l'initiative de quelques étudiants passionnés par le chant. Les jeunes dormiront à La Chardonnière et partageront le petit déjeuner avec les résidents.

Le lendemain matin, ils se joindront à eux pour la balade en péniche le dimanche 1er janvier 2012, une façon de poursuivre la fête !

Nous pensons que cette journée du dimanche sera un moment privilégié de prolongation des fêtes et de discussions de tout ce qui aura été fait précédemment.

Une façon, une nouvelle fois, de permettre aux résidents de s'exprimer, de se raconter, d'échanger... ■

Camille BOUVIER  
et Djida GRANGER

## COMMENT NOUS AIDER POUR CES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ?

**En devenant bénévole :** Téléphone du standard de l'Association : 0472767353 / Mail : benevolat.fnds@wanadoo.fr

**En offrant un Repas de Noël à 10 euros :** J'offre : 1  2  3  4  .....  repas de Noël à 10 €





J'ai assuré deux week-ends d'astreinte, ces astreintes que tout chef de service réalise 3 à 4 fois par an, pour être disponible, s'assurer que tout se passe bien dans toutes les structures du FOYER... et trois Passagers sont décédés.

## DES MOMENTS DIFFICILES

Les « anciens » chefs de service m'avaient prévenue: « Tu es LE responsable pendant tout le week-end. Mais le pire c'est d'avoir un décès de Passager... »

Avant de commencer ma première astreinte, en juin dernier, c'était ma plus grande crainte... et deux appels téléphoniques le samedi à 8 h 10, et le dimanche à 8 h 15: « Carole, un Passager vient de décéder au Centre Gabriel ROSSET ».

L'équipe sur place agit selon la procédure. On agit tous selon la procédure: appel pompier, appel police, attente, appel pompes funèbres. On doit « gérer » et on gère, mais dans

l'urgence où est le recueillement, le moment de partage ?

Les Passagers sont choqués, ce décès les renvoie à leur propre situation et ils se voient mourir aussi. On parle avec l'équipe, les bénévoles et les Passagers. Mais dès le lundi l'astreinte finie, on n'en parle plus. Pourtant, il est important de partager ces émotions avec les personnes, salariés, bénévoles et Passagers, même si dans un centre d'hébergement d'urgence certains Passagers vont et viennent.

Pour Michel, à La Chardonnière, je suis arrivée juste au moment de la découverte de son décès. Michel était une figure parmi les Passagers.

Camille, responsable de la Chardonnière, est arrivée très vite. Nous tous, bénévoles, salariés, Passagers, avons vécu ce moment difficile, ensemble. Pourtant c'était la même procédure, mais humanisée, avec des pleurs, des angoisses... Nous avons parlé, partagé, attendu, nous nous sommes souvenus ensemble de Michel.

Nous prenons le temps d'en parler, d'en pleurer, de partager, de se souvenir, même plus tard, lors des obsèques, des cérémonies de Toussaint, des moments de recueillement, organisés par LE FOYER. Mais ces instants restent et demeurent des temps douloureux... ■

Carole METIER

## CARNET LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **Wladyslaw ZIELINSKI**, ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET, décédé le 27 juillet 2011, à l'âge de 55 ans.

■ Monsieur **Patrick GUILLON**, ancien Passager de la Chardonnière, décédé le 7 septembre 2011, à l'âge de 54 ans.

■ Monsieur **Patrick SEXTIER**, Passager du Centre Gabriel ROSSET et du Pôle d'Accompagnement Renforcé, décédé le 15 septembre 2011, à l'âge de 59 ans.

■ Monsieur **Patrick FRANCHINO-GONTARD**, Passager du Service Insertion, décédé le 17 septembre 2011, à l'âge de 46 ans.

■ Monsieur **Michel GUIDEZ**, Passager de la Chardonnière, décédé le 9 octobre 2011, à l'âge de 58 ans.

■ Monsieur **Jean-Christian BIED**, médecin bénévole au Centre Gabriel ROSSET, décédé le 24 octobre 2011, à l'âge de 75 ans.

■ Madame **Lucie ARNAUDON**, bénévole à la création du FOYER, décédée en novembre 2011 à l'âge de 102 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

Les bénévoles, salariés et Passagers du FOYER ont célébré la mémoire des Passagers disparus le 2 novembre devant les caveaux de l'association au cimetière de la Guillotière.

# PREPARER LE RETOUR A L'EMPLOI L'INSERTION AU FOYER

LES PREMIERS EMPLOYÉS AU PAIR

→ LE FOYER a toujours eu la conviction qu'un logement ou un hébergement et un accompagnement social ne pouvaient constituer la seule réponse au retour à une vie « normale ».

Ainsi dès 1954, LE FOYER a mis en place un dispositif de retour à la dignité par le travail des Passagers accueillis dans les centres d'hébergement. Ce parcours d'insertion était déjà personnalisé en fonction des capacités de chacun, les plus valides travaillant sur les chantiers de construction de logements sociaux et les plus fragiles étant employés à des petits travaux. Véritable communauté de vie, ces employés en insertion bénéficiaient, en contrepartie de leur travail en atelier, du gîte, du couvert, de vêtements, de soins, de loisirs, d'un accompagnement au RSA, et d'un accompagnement social personnalisé.

A l'instar de ce que pratique Emmaüs avec les communautés de Compagnons, LE FOYER disposait d'une communauté « d'employés au pair », au statut et fonctions similaires.

Depuis ces premiers « travailleurs au pair », l'insertion par l'activité a connu de nombreuses évolutions juridiques et administratives. Ce fut par exemple la création de Centres d'Adaptation à la Vie Active (en 1974), ou, plus récemment, les Ateliers et Chantiers d'Insertion (en 2004) qui permettent d'employer des personnes adressées par les services de l'Etat.



## AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, 300 personnes en contrats aidés bénéficient chaque année des différents dispositifs d'insertion professionnelle au sein des activités du FOYER.

C'est dans les Activités Solidaires\* que la majeure partie des employés en insertion exercent une activité. L'atelier de transport et de collecte des objets donnés au FOYER offre un tremplin vers les métiers de manutention, de transport, de magasinier, etc. C'est ensuite les fonctions de tri et de valorisation des dons qui ouvrent des compétences nouvelles dans le secteur du recyclage : transformation et réparation de meubles, entretien de matériel hi-fi, valorisation de textiles pouvant être transformés en isolant

dans les voitures et les immeubles, par exemple...

C'est aussi « l'Atelier Entretien » qui emploie des publics pour le nettoyage des locaux, la maintenance (plomberie, électricité, peinture...), ou la buanderie...

C'est enfin dans notre Atelier Cuisine, qui a servi en 2010 plus de 285.000 repas et petits déjeuners, que nos employés d'insertion peuvent se former à l'ensemble des métiers de la restauration collective.

Pour les personnes plus éloignées de l'emploi, qui sont dans un parcours d'accompagnement, LE FOYER a créé des postes d'Adaptation à la Vie Active. Pour une durée mensuelle de 80 h de travail, pendant 6 mois renouvelables, ces stagiaires ont une première approche du travail.

\* NOTE / LES ACTIVITES SOLIDAIRES: Anciennement intitulées les « Activités Marchandes », les Activités Solidaires regroupent les dépôts de don, collecte, tri et vente dans les Bric à Brac ou lors des Journées d'Entraide, des produits donnés au FOYER (vêtements, chaussures, livres, meubles, bazar, tableaux, hi-fi, etc.).

## UN ACCOMPAGNEMENT: LA MISSION EMPLOI FORMATION

La mission Emploi-Formation a pour objet d'embaucher et d'accompagner les publics accueillis au FOYER relevant de contrats aidés, les Contrats Unique d'Insertion (CUI).

Ainsi, ce dispositif animé par bénévoles et salariés rencontre régulièrement les personnes afin de leur permettre d'appréhender leur avenir professionnel.

Recherche de formations adaptées, validation des acquis d'expérience, évaluation et milieux de travail, rédaction d'un CV, préparation à des entretiens d'embauche, recherche d'emplois sont à l'ordre du jour.

## LA FIN DES « EMPLOYÉS AU PAIR »

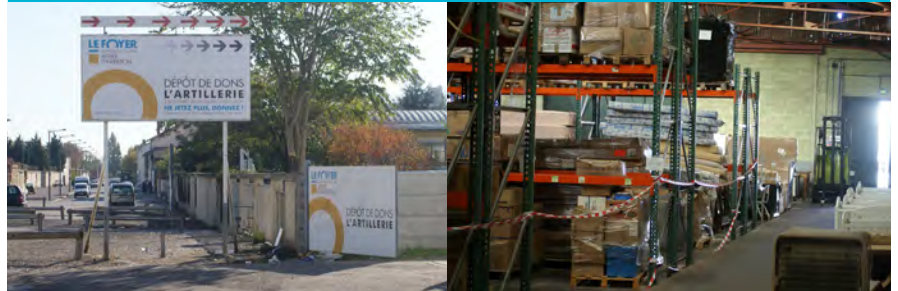
Depuis septembre 2011, l'État a demandé au FOYER d'abandonner la notion d'asile communautaire et le « statut » des « employés en insertion », que LE FOYER accompagnait à ce titre. Cet abandon résulte des suites d'une stricte interprétation de la règle de droit qui nous interdit aujourd'hui de faire travailler des publics moyennant des avantages en nature (repas, animation, logement, accompagnement social, etc...).

Pour autant, ce volet communautaire manque cruellement pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, qui constituaient les anciens « employés au pair ». Une autorisation peut cependant permettre ces activités « communautaires » qu'a obtenue Emmaüs pour ses compagnons mais que LE FOYER n'a pu obtenir à ce jour.

Nous ne pouvons que regretter cet état de fait car l'expérience et la connaissance de ces publics que LE FOYER a acquises depuis plus de 60 ans, démontrent la nécessité d'un tel dispositif pour ces hommes qui présentent des problématiques et des parcours de vie très différents mais qui peuvent malgré tout, à leur rythme, exercer une activité. ■

Didier MACIOCIA

## LE DEPOT DE DONS L'ARTILLERIE: PROFESSIONNALISER LES ACTIVITES D'INSERTION



Le Centre de Tri « Quai GILLET » était installé depuis 2005 sur les quais de Saône dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement de LYON. Peu adapté à l'accroissement de l'activité de collecte et de tri des objets, LE FOYER recherchait depuis quelques années de nouveaux locaux.

C'est dans un entrepôt de 2.300 m<sup>2</sup> que s'est installé depuis le 15 septembre l'Atelier de Tri Objets appelé désormais « L'ARTILLERIE ».

Ce nouvel espace permet de « professionnaliser » les activités des personnes en insertion :

Une première partie, à quelques mètres de la déchetterie du 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon permet de réceptionner les dons et des les pré-trier par type de produits. De par sa surface et de ses possibilités de stationnement, cet espace est mieux adapté à l'accueil des donateurs souhaitant offrir au FOYER les biens dont ils n'ont plus l'utilité.

Une seconde partie plus grande est dédiée à l'activité de tri et de valorisation des jouets, du matériel hi-fi, de la vaisselle, de la brocante, des tableaux... Un espace est consacré à l'atelier menuiserie, pour la restauration de meubles.

Enfin une zone de stockage sur étagères permet d'entreposer les articles prêts à être vendus. Véritable magasin central, elle permet de gérer l'approvisionnement des Bric à Brac en objets... ■

## POUR DÉPOSER VOS DONS :

### DEPOT DE DONS L'ARTILLERIE

8 BOULEVARD DE L'ARTILLERIE (à côté de la déchetterie) / LYON 7<sup>ème</sup>

Téléphone : 04 78 39 32 95

*Meubles, mobiliers divers, matériel hi-fi, vaisselle, livres, jouets, bibelots... en bon état.*

**Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.**

**Fermeture jours fériés.**

## QUESTIONS A

**JEAN-JACK QUEYRANNE****PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES**

Président du Conseil régional Rhône-Alpes depuis 2004, député du Rhône depuis 1981, Jean-Jack QUEYRANNE est membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République et du groupe d'études Villes et banlieues de l'Assemblée nationale.

Il a été Secrétaire d'État à l'Outre-mer de 1997 à 1998, chargé de l'intérim du Ministre de l'Intérieur en 1998, puis Ministre des relations avec le Parlement de 2000 à 2002.

Jean-Jack QUEYRANNE a été adjoint au maire de Villeurbanne de 1983 à 1988, Maire de Bron de 1989 à 1997, puis adjoint au maire de 1997 à 2004. Docteur d'État en Sciences politiques, il est maître de conférence à l'Université Lumière-Lyon II.



PHOTO: @CHRISTELLEVVANT

**L'ARCHE : On évoque assez rarement le rôle du Conseil régional en matière de lutte contre les exclusions. Et pourtant, la Région intervient à différents niveaux en soutenant notamment la construction de logements et de lieux d'hébergement. Peut-être, pour nos lecteurs, pourriez-vous préciser les différentes actions conduites par la Région ?**

**Jean-Jack QUEYRANNE :** La crise économique et sociale que nous traversons est profonde. Nos concitoyens sont de plus en plus nombreux à vivre dans la précarité. La Région, même si cela dépasse parfois ses compétences obligatoires, entend jouer un rôle auprès des Rhônalpins les plus fragiles.

Il s'agit tout d'abord de répondre au problème du logement. Les chiffres disent toute la gravité de la situation : 300.000 Rhônalpins sont mal logés,

60.000 sont privés de domicile personnel et 30.000 ménages souffriraient de précarité énergétique. La forte hausse des prix ces dernières années n'a fait que renforcer les difficultés.

Face à cette situation, nous voulons développer et améliorer l'offre de logements accessibles à tous. C'est ce que nous faisons depuis 2004 dans le cadre des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), qui favorisent la construction de logements sociaux à bas loyers. Depuis 2008, nous avons mis l'accent sur la Qualité Environnementale du Bâti (QEB). C'est un moyen pour réduire les consommations d'énergie du bâtiment mais aussi pour lutter contre la précarité énergétique en permettant la diminution du niveau des charges des habitants.

Nous voulons également accompagner les publics les plus fragiles en les aidant à accéder et à se maintenir dans leur logement. Cela passe par le financement chaque année de près

de 3 000 logements ou places d'hébergement, la création ou la réhabilitation des structures d'accueil. Notre action est en particulier tournée vers les jeunes, particulièrement touchés. Au total, ce sont plus de 27 millions d'euros que nous engageons chaque année pour répondre au problème du logement.

Conscients que nous ne pouvons relever seuls ce défi, nous comptons sur la mobilisation de nos partenaires et en particulier de nos partenaires associatifs. Je pense bien évidemment au FOYER dont l'action est fondamentale. Nous comptons également sur le travail des réseaux régionaux que nous soutenons activement.

**L'ARCHE : Mais la lutte contre les exclusions passe aussi par l'insertion sociale et professionnelle. De quels leviers disposez-vous pour soutenir l'emploi ?**

**J.J.Q. :** En effet, l'emploi constitue certainement aujourd'hui un des grands combats à mener. La récente envolée du chômage est particulièrement inquiétante et nécessite que nous renforçons notre action dans ce domaine. Nous sommes persuadés que la formation, qui est l'une des grandes compétences de l'institution régionale, reste notre meilleure arme.

Nous nous adressons particulièrement aux Rhônalpins qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle, que ce soit après une formation ou après une période de chômage. Ce que nous voulons, c'est faciliter l'accès à l'emploi et nous sommes convaincus que cela passe par le développement des compétences des

personnes qui se retrouvent dans de telles situations.

Je prendrai l'exemple du CARED (Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable) qui est une spécificité rhônalpine. À partir d'un emploi disponible, en particulier dans les secteurs en tension, la Région organise et finance la formation nécessaire au demandeur d'emploi pour occuper le poste visé. L'entreprise, elle, s'engage à l'embaucher durablement. Aujourd'hui, près de 20 000 personnes ont retrouvé un emploi grâce à cette mesure.

Mais notre action serait incomplète si nous ne nous adressions pas aussi aux entreprises, qui sont les principales créatrices d'emplois. La Région accompagne leur développement. Enfin, nous avons souhaité donner une réelle autonomie aux acteurs locaux, dans le cadre des Contrats Territoriaux Emploi Formation (CTEF), parce que ce sont eux qui connaissent le mieux la situation locale de l'emploi.

**L'ARCHE : Pouvez-vous également nous parler de l'action de la Région en direction des associations, des entreprises de l'économie sociale et solidaire ? Comment la Région peut-elle contribuer à mobiliser les acteurs concernés ?**

**J.J.Q. :** Ce sont là aussi des secteurs clés à la fois parce qu'ils génèrent beaucoup d'emplois mais aussi par les valeurs d'engagement et de partage qu'ils véhiculent.

On compte environ 120.000 associations en Rhône-Alpes qui rassemblent près d'un million de bénévoles. Par leurs actions au quotidien au plus près des Rhônalpins, ces associations participent au développement du territoire en menant des projets d'utilité sociale. L'engagement dont leurs bénévoles font preuve, constitue une base de notre démocratie. Convaincus de ce qu'il peut apporter à notre société, nous avons récemment renouvelé notre engagement en faveur du monde associatif

en mettant l'accent sur l'accompagnement de proximité, la formation des bénévoles ou encore la valorisation du fait associatif.

Parallèlement, l'Économie Sociale et Solidaire affiche un fort potentiel de création d'activité et d'emploi. La Région mène pour elle une politique ambitieuse. Le contrat économique sectoriel que nous avons mis en place récemment est unique en France et vise ainsi à dynamiser l'économie régionale. Il est complémentaire à des

soutiens plus spécifiques, notamment pour l'aide à l'investissement. Enfin, nous nous efforçons de faire connaître ce secteur avec les Rencontres Solidaires en Rhône-Alpes qui ont eu lieu en novembre et qui valorisent les initiatives prises dans ce domaine. Je pense également au Forum de l'emploi et des métiers dans l'Économie Sociale et Solidaire qui met également à jour les opportunités d'emploi dans ce secteur. ■

J.D.

## LES COMPÉTENCES PRINCIPALES DE LA RÉGION CONCERNENT AVANT TOUT :

**Les lycées et l'apprentissage :** C'est la région Rhône-Alpes qui finance la construction et l'entretien des établissements de son territoire, elle s'occupe du budget de fonctionnement de ces lycées et achète du matériel pédagogique comme, entre autres, les outils informatiques et audiovisuels.

**La formation professionnelle :** L'accès à un emploi durable et pour tous est l'objectif numéro un du Conseil régional qui finance des formations continues pour les jeunes et les adultes, qui accompagne les Rhônalpins dans leurs changements professionnels et qui développe la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE).

**Les Transports Collectifs Régionaux :** Les trains et autocars bien connus par des milliers de Rhônalpins sont financés par la Région qui aménage également les gares, qui propose des tarifs attractifs pour chacun et qui augmente les fréquences des voyages.

**Le développement économique et l'emploi :** L'objectif de Rhône-Alpes est d'exploiter tous les gisements d'emplois possibles. Elle soutient ainsi la création ou la reprise d'entreprises, le développement des PME, le regroupement d'entreprises (« clusters ») sur des pôles d'activité stratégiques pour l'économie régionale (environnement, agroalimentaire...).

**L'aménagement du territoire :** La Région s'est dotée d'une palette d'outils complète afin d'œuvrer à un développement équilibré de son territoire qui respecte à la fois le progrès social, l'efficacité économique et la protection de l'environnement. En bref : le développement durable.

En 2004, une nouvelle phase de décentralisation (l'État passe le relais aux Régions dans certains domaines) s'est ouverte. Ainsi le Conseil régional a intégré les personnels Techniciens, Ouvriers et de Service (TOS) des lycées, les formations sanitaires et sociales (infirmières, assistantes sociales...) ainsi que le service de l'inventaire du patrimoine culturel.

Le Conseil régional développe aujourd'hui des actions dans d'autres domaines tels que l'aide internationale, la santé, le sport ou encore les énergies renouvelables. ■



CRÉDIT PHOT SAMUSOCIAL DE PARIS

## INTERVIEW DE

**MOUNIRA ZERMANI**

DIRECTRICE DE LA RÉGULATION, AU SAMUSOCIAL DE PARIS

→ **COMMENT FONCTIONNE LE 115 À PARIS ?**

Le 115 est rattaché au pôle régulation du Samusocial, au même titre que le dispositif des maraudes et l'Espace Solidarité Insertion, notre accueil de jour. L'une des missions du 115 est de recenser toutes les places d'hébergement d'urgence vacantes pour les mettre à disposition des usagers. Ainsi, nous régulons et distribuons 200 à 300 places par jour.

Pour les personnes isolées, l'attribution des places se fait à la nuitée.

Tous les matins, le coordinateur met à disposition des écoutants tout ou partie des places disponibles en fonction de ce qui s'est passé la veille. Le coordinateur réserve cependant une soixantaine de places pour les équipes de maraude. C'est l'écoutant, en fonction des déclarations de la personne, qui décide d'attribuer la place pour la nuit. Pour l'attribution des places d'une semaine, de trois jours ou de stabilisation, l'écoutant doit en valider, avec le coordinateur, la pertinence en fonction de la fragilité de la personne.

Pour les demandes concernant les familles, le nombre de places hôtelières n'est pas défini à l'avance. C'est le Pôle Hébergement et Réservation Hôtelière qui a la charge de trouver une disponibilité dans la journée.

**Est-il difficile d'évaluer la fragilité d'une personne, l'urgence d'une situation ?**

Oui, nous avons d'ailleurs mis en place une trame d'appel pour les « premiers samu », ceux qui appellent pour la première fois. Nous prenons le temps de parler avec la personne, nous lui posons différentes questions sur sa situation sociale, le temps passé à la rue, sa santé, sa mobilité... Ce n'est pas un diagnostic mais une première évaluation. Pour une personne qui aura passé une semaine dehors sans se laver, sans s'alimenter ou une personne qui présente différentes pathologies ou addictions nous aurons des réponses et une orientation différentes de celles d'une personne isolée qui n'a pas d'appuis familiaux ou de réseau amical. Nous essayons d'envisager la personne dans sa globalité.

*« Pour les personnes isolées, l'attribution des places se fait à la nuitée »*

**Et malgré cela, vous ne pratiquez pas la continuité de l'hébergement pour les personnes isolées ?**

Effectivement, nous distribuons les places à la nuitée. Notre rôle est de répondre à une situation à l'« instant T » puis de passer le relais. Dans l'immédiateté de notre action, il y a pour nous un véritable paradoxe entre la continuité de l'hébergement et l'urgence d'une prise en charge humanitaire. Ce sont des champs d'intervention différents. La stabilisation doit conduire à un processus d'insertion. Elle nécessite un cadre, des règles, la mise en place d'objectifs avec le travailleur social. Dans l'urgence ou avec la mise à l'abri, on ne se situe pas dans une logique de

résultats. Pour certains, qui disposent d'un réseau, l'urgence constituera un « tremplin ». Pour d'autres, c'est le lieu où on ne leur demande pas de choisir ou de s'engager dans un processus. Je pense notamment aux grands exclus, ceux qui ne demandent rien et vers lesquels il faut aller.

Nous avons tous en tête l'image du *clochard*. Mais aujourd'hui, nous sommes face à des personnes qui présentent de grandes problématiques psychiques, qui ont de nombreux points de ruptures et des temps à la rue plus ou moins longs. Ces personnes font des va-et-vient entre la stabilisation et l'urgence. Nous

avons des personnes que nous connaissons depuis 1999, que nous continuons à rencontrer régulièrement dans le cadre des maraudes. Et puis, sans rien imposer, un jour, il y a un déclic, nous arrivons à susciter une envie. Certains intègrent une maison-relais, un hébergement adapté à leur rythme. Mais pour nous cela a représenté dix ans de travail...

Nous comprenons bien que les structures cherchent à stabiliser les personnes pour réaliser un travail social dans de meilleures conditions. Cependant, tant que nous aurons des personnes extrêmement fragiles aux plans social, psychologique, sanitaire... il nous faudra maintenir un dispositif de mise à l'abri.

**Et pour les autres ? Comment évoluent les publics qui appellent le 115 ?**

A notre public de base, sont venues s'ajouter des personnes qui ne relèvent pas de l'urgence. Nous

avons désormais affaire à des migrants, des victimes de la crise qui se retrouvent en situation de fragilité parce que les dispositifs comme celui de la demande d'asile sont saturés ou parce que les garde-fous sociaux n'ont pas fonctionné. Il y a un important travail à réaliser sur la prévention des expulsions, le surendettement. Le 115 reçoit également de nombreuses demandes de partenaires (travailleurs sociaux...), ce qui conduit à saturer nos lignes. En cela la mise en place du SIAO-urgence constitue une grande avancée.

### Pouvez-vous préciser ?

Le SIAO (Service intégré de l'accueil et de l'orientation) est une plateforme de coordination dédiée à l'ensemble des partenaires de l'urgence. Son rôle est de répondre à leurs demandes et de coordonner la mise à disposition des places en fonction des préconisations du travailleur social. Le SIAO aura à terme une vision de l'ensemble des places dites d'urgence. C'est la première fois que l'ensemble des intervenants de l'urgence partagent ainsi leurs informations et leur action.

Quant au 115, il conserve son rôle initial qui est celui de répondre en urgence aux demandes des usagers. ■

J.D.

### QUELQUES CHIFFRES DU 115 DE PARIS

40 ETP écoutants sociaux  
3.311.657 appels en 2010  
(+ 102,6 %)  
345.955 appels  
ont été décrochés.  
Demandes pourvues :  
125.323 personnes isolées  
2.642 familles  
(7.558 personnes) ■

## CHRONIQUE DU CENTRE GABRIEL ROSSET



# L'EXIL DANS L'URGENCE

PHOTO JULIEN FAURE

→ En 2010, plus de 50 000 personnes ont demandé la protection de la France au titre de l'asile. Haïtiens, Guinéens, Arméniens, ils sont toujours plus nombreux à laisser derrière eux une vie et une famille pour tenter leur chance en France. Beaucoup de ceux qui choisissent Lyon comme destination sont accueillis au Centre Gabriel ROSSET.

### LE POIDS DE L'EXIL

Kouamé et Danjel ne se connaissent pas. Pourtant, ils sont aujourd'hui dans la même situation, entre exil et urgence. Kouamé est arrivé en France en septembre 2010. Comme de nombreux Ivoiriens, il a fui un pays déchiré par les tensions ethniques et religieuses, un pays en proie à la guerre civile et aux incessantes tensions sociales. Un pays fragilisé par des années de régime autoritaire au lendemain de l'indépendance de 1960, et par une succession de gouvernements, civils ou militaires, qui ne sont pas parvenus à unir leur peuple et à stabiliser leur pays. Danjel est Kosovar ; il a connu les remous qui ont suivi l'implosion de la Yougoslavie. Il a néanmoins choisi de partir pour d'autres raisons. Il a décidé de quitter sa femme, rompant ainsi un pacte social considéré inviolable. Dans son pays, le divorce couvre de honte la famille de l'épouse.

Tous deux ont vécu des moments difficiles. Lors de manifestations popu-

lares à Abidjan, Kouamé a été capturé par des militaires et emmené de force dans un camp. Là, il a assisté à de nombreux viols et a été frappé une journée durant. Un ami gradé l'a discrètement aidé à quitter la capitale, puis à se cacher pendant un an dans son village natal. Il a ensuite gagné le Sénégal, d'où il a organisé son voyage par bateau vers la France. Il garde en lui le traumatisme, et sur son corps les séquelles physiques de ce tragique épisode. Danjel, lui, n'a pas été violenté. Il a subi d'écrasantes pressions de la part de sa belle-famille, et les menaces pesant sur lui et ses proches l'ont contraint à la fuite. Il a traversé les Balkans et une partie de l'Europe par la route pour atteindre Lyon.

A leur arrivée, ils ont tous deux erré quelques jours, avant d'obtenir une place au Centre Gabriel ROSSET. Depuis, ils travaillent sans relâche à leur demande d'asile. Rejeté en première instance par l'Office Français de

SUITE AU VERSO →

Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) <sup>1</sup>, qui instruit les demandes, la procédure de Kouamé est actuellement suspendue à un recours, déposé devant la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). L'examen de la situation par cette juridiction est la dernière étape; en cas de rejet, la procédure arrive à son terme. Pour Danjel, les choses s'annoncent mieux: il a rapidement appris le français, et il a affiné son récit avec l'aide d'un traducteur, proposant ainsi à l'OFPRA un narratif détaillé et convaincant des raisons de son exil. Après avoir passé l'entretien habituel devant l'OFPRA, en région parisienne, il attend aujourd'hui qu'une décision soit rendue.

Cette attente est longue. Durant l'instruction de leur demande, les demandeurs d'asile disposent d'un récépissé de trois mois renouvelable, qui leur assure une libre circulation, mais ne leur donne pas le droit de travailler. Leurs ressources se limitent, dans le meilleur des cas, à l'allocation temporaire d'attente (ATA), d'un montant mensuel de 320 euros. Dès lors, il leur est impossible de trouver de quoi se loger. Une solution d'hébergement est bien prévue par les dispositifs, qui est celle des Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA). Seulement, ces centres sont saturés et ne peuvent absorber la totalité des demandeurs. Kouamé n'a pas pu en bénéficier; Danjel a eu la chance d'accéder à un centre de transit, en attendant d'être orienté vers un CADA.

## L'HEBERGEMENT D'URGENCE, UNE SOLUTION INADAPTEE

Ainsi, pour ces hommes en situation transitoire, sans toit et disposant de peu de ressources, la possibilité la plus concrète de se mettre à l'abri réside le plus souvent dans les centres d'hébergement d'urgence. Or, ces

centres sont inadaptés à ce public, qui vit au quotidien avec l'exil, et présente des parcours de vie souvent chaotiques et violents, marqués par de profondes ruptures. Les centres d'hébergement d'urgence accueillent une population hétérogène, dont la mixité est souvent déstabilisante pour un migrant - a fortiori pour un primo arrivant fraîchement débarqué d'un autre continent, ou des confins de l'Europe <sup>2</sup>. Pour ces hommes solitaires, c'est l'attente et l'ennui qui guettent durant le déroulement de la procédure. Au Centre Gabriel ROSSET, la plupart d'entre eux se regroupent par origine géographique, et recréent une solidarité de substitution, voire de vraies amitiés, qui les aident à passer le temps. D'autres demeurent isolés, impassibles. Beaucoup regardent passer les jours, dans l'attente d'un titre de séjour qui leur donnera enfin le droit d'être actif, de travailler, en d'autres termes, de commencer leur vie en France.

La Cimade, Forum Réfugiés et d'autres associations, prennent en charge les demandeurs d'asile, les orientent, les conseillent, et les hébergent, autant que faire se peut, par le biais des CADA. Mais comme le confesse un membre d'une association, « nous ne pouvons malheureusement pas suivre chacun dans sa procédure, du fait du grand nombre de primo arrivants à orienter en priorité ». Dans ces conditions, pour ceux qui voient leur demande rejetée, il faut rédiger seul le recours devant la CNDA, trouver un avocat... Si d'autres associations peuvent donner un coup de pouce ponctuel, les travailleurs sociaux ne sont pas des professionnels de l'asile. L'accompagnement vers l'obtention d'un titre de séjour n'en est que plus fastidieux, et sûrement moins efficient.

Le problème est de taille, et les statistiques de 2010 ne sont pas encou-

rageantes. L'année a en effet été la cinquième consécutive caractérisée par une augmentation de la demande d'asile en France, dans un cadre migratoire strictement encadré par l'Etat. Sur les 52.762 dossiers soumis à l'OFPRA <sup>3</sup> - soit une augmentation de 50 % sur trois ans - 10.340 personnes ont obtenu la protection de la France. Environ la moitié de ces mises sous protection s'est faite en première instance par l'OFPRA, l'autre moitié en recours auprès de la CNDA <sup>4</sup>.

L'aspect statistique du problème pose une interrogation fondamentale. Comment composer avec l'afflux massif de demandeurs d'asile dans le circuit de l'urgence? La question fait aujourd'hui la preuve de son acuité, mais n'a pas encore trouvé de réponse. Comme le montrent les exemples de Kouamé et Danjel, et comme le confirment de nombreux autres cas, le chemin vers la régularisation est long et fastidieux. S'il se fait dans l'urgence, le demandeur d'asile est alors exposé à l'ennui, la lassitude, la violence, l'alcool, la grande précarité... Ce qui peut entraver la bonne réalisation de ses démarches, et nuire gravement à son équilibre. De plus, les chiffres nous révèlent qu'environ trois quarts des demandes reçoivent une réponse négative. Pour ceux qui se trouvent dans l'urgence au moment du refus, le blocage devient alors absolu, et lorsque la perspective d'un retour au pays s'avère trop dangereuse ou matériellement irréalisable, l'horizon s'obscurcit durablement. Ces dernières années, la proportion de demandeurs d'asiles et de déboutés accueillis dans les centres d'hébergement d'urgence n'a cessé d'augmenter. Cette réalité doit impérativement être prise en compte si l'on ne veut pas qu'exil et précarité deviennent synonymes. ■

Thibault SIMONET

1 Créé en 1952, l'OFPRA est né à la suite de la création par l'ONU de l'Organisation Internationale des Réfugiés (OIR), devenue Haut Commissariat aux Réfugiés en 1949, et de la convention de Genève du 28 juillet 1951 posant les bases juridiques de la protection internationale des réfugiés. La France a signé cette convention en 1952.

2 Les trois principaux pays dont sont originaires les demandeurs d'asile arrivant en France sont aujourd'hui le Kosovo, le Bangladesh, et la République Démocratique du Congo. Ces trois nationalités représentent environ 25 % de la demande totale.

3 Chiffre avancé par l'OFPRA sur son site internet.

4 Chiffres extraits du rapport annuel 2010 de l'OFPRA.



# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

## BRIC À BRAC



PHOTO FABRICE JANNIER

**ACHETEZ SOLIDAIRE ET À PETIT PRIX!  
LES BRIC À BRAC DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI POUR  
S'HABILLER, SE CHAUSSER, SE MEUBLER, S'ÉQUIPER... TOUT EN  
ÉTANT SOLIDAIRE AVEC LES PLUS DÉMUNIS!**

### BRIC A BRAC BARABAN

130 BIS RUE BARABAN 69003 LYON  
TÉL. +33 (0) 4 72 34 84 46  
DU LUNDI AU SAMEDI 14H30  
À 17H30 / BUS C9 / C11 / C16.

### BRIC A BRAC CROIX-ROUSSE

19 RUE PAILLERON 69004 LYON  
TÉL. +33 (0) 04 72 07 94 89  
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI DE  
14H30 À 17H30, SAMEDI DE 9H À  
12H / MÉTRO HÉNON / BUS C13.

### BRIC A BRAC GUILLOTIÈRE

56 RUE SÉBASTIEN GRYPHE 69007 LYON  
TÉL. +33 (0) 4 72 73 09 27  
MARDI AU VENDREDI DE 14H30 À 17H30  
MÉTRO GUILLOTIÈRE OU SAXE-GAMBETTA

### BRIC A BRAC OULLINS

6 RUE PIERRE SEMARD 69600 OULLINS  
TÉL. +33 (0) 4 72 66 95 02  
LUNDI, MARDI, JEUDI ET  
VENDREDI DE 14H30 À 17H30  
SAMEDI DE 9H À 12H / BUS C7 / C10.

### BRIC A BRAC VAISE

21 RUE BERJON 69009 LYON  
TÉL. +33 (0) 4 78 47 13 47  
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI  
DE 14H30 À 17H30 SAMEDI DE 9H  
À 12H / MÉTRO GARE DE VAISE.

### BRIC A BRAC VILLEFRANCHE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÛNE  
TÉL. 04 63 60 05 38  
MARDI, JEUDI DE 14H À 17H / SAMEDI  
DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 16H30

## OU DEPOSER VOS DONS EN NATURE ET CONTACTER LE SERVICE COLLECTE ?

SERVICE **COLLECTE A DOMICILE**: Collecte à domicile vos dons de meubles et objets volumineux.  
Vous pouvez contacter le service Collecte au **04 37 37 49 72** ou par mail: [collecte.fnds@orange.fr](mailto:collecte.fnds@orange.fr)

## DEPOTS DE DONS

### DEPOT GUILLOTIÈRE

85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE LYON 7ÈME  
TOUS LES JOURS, WEEK-END ET  
JOURS FÉRIÉS COMPRIS, DE 8H À 20H.

### DEPOT ARTILLERIE

8 BOULEVARD DE LYON 7ÈME  
TÉL. 04 78 39 32 95  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 12H00  
ET DE 14H00 À 16H30. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

### DEPOT BRIC A BRAC DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÛNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÛNE  
TÉL. 04 63 60 05 38  
MARDI, JEUDI ET SAMEDI DE 9H  
À 12H. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

## RECYCLERIES

(CONTAINER OU BUNGALOW AU SEIN DES DÉCHETTERIES)

### RECYCLERIE DE VAUGNERAY

CROIX BLANCHE - ZA DES DEUX VALLÉES  
6 9 6 7 0 VAUGNERAY  
TÉL. 04 78 45 76 83  
HORAIRES: LUNDI DE 10H À 12H / DUMARDI AU  
SAMEDI DE 9H À 12H / FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

### RECYCLERIE DE VAISE

82, AVENUE SIDOINE APOLLINAIRE LYON 9ÈME  
TÉL. 04 78 47 10 57  
MÊMES HORAIRES QUE LA DÉCHETTERIE\*  
FERMETURE LE WEEK-END.

### RECYCLERIE DE FRANCHEVILLE

29 RTE DE LA GARE 69340 FRANCHEVILLE  
TÉL. 04 78 59 04 32  
MÊMES HORAIRES QUE LA DÉCHETTERIE\*  
FERMETURE LE DIMANCHE.

### RECYCLERIE DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR

IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES  
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR  
TÉL. 04 78 47 56 51.  
MÊMES HORAIRES QUE LA DÉCHETTERIE\*  
FERMETURE LE WEEK-END.

### HORAIRES DES DÉCHETTERIES ET DES RECYCLERIES (GRAND LYON):

■ DU 1ER NOVEMBRE AU 31 MARS  
DU LUNDI AU VENDREDI: 9H-12H ET 14H-  
17H / SAMEDI DE 9H À 17H / DIMANCHE  
DE 9H À 12H. FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS.

■ DU 1ER AVRIL AU 31 OCTOBRE  
DU LUNDI AU VENDREDI: 8H30-12H ET 13H30-  
18H / SAMEDI DE 8H30 À 18H30 / DIMANCHE  
DE 9H À 12H. FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS.

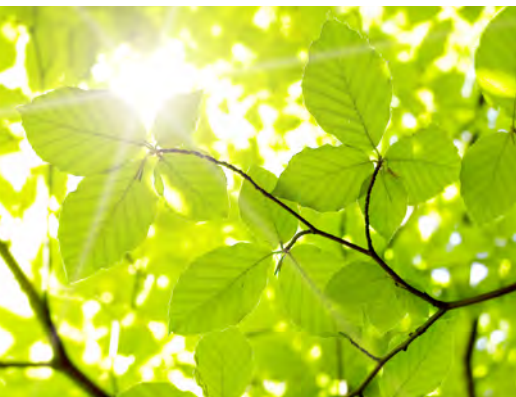


PHOTO: © IVAN KMIT - FOTOLIA.COM

→ Pour la 8<sup>ème</sup> campagne des Arbres de la Solidarité, le Comité des Amis a choisi de participer au financement de la rénovation de la cuisine centrale du FOYER pour porter l'élaboration de repas de 600 à 1000 par jour.

Le parrainage de 500 Arbres de la Solidarité est nécessaire pour la réalisation de ce projet essentiel aux Passagers.

Soyez généreux !

## DES ARBRES DE LA SOLIDARITE POUR UNE NOUVELLE CUISINE!

### POURQUOI ?

C'est un **geste solidaire** envers les exclus de notre région, et une **démarche écologique**.

### COMMENT ?

Vous pouvez parrainer un ou plusieurs Arbres de la Solidarité\* **plantés dans des espaces publics et identifiés à votre nom**.

### A QUOI ÇA SERT ?

A participer au financement d'un projet précis du FOYER dans le cadre de sa mission.

Pour cette année, il s'agit de la **rénovation de la cuisine centrale** du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI\*\*.

### COMBIEN ?

Le prix unitaire est de **1.000 euros** soumis ensuite à une importante défiscalisation, soit un coût réel de :

■ **400 euros** pour une entreprise\*\*\*

■ **293,11 euros** pour un particulier\*\*\*\*

\* Ces arbres, plantés dans des espaces publics, font partie du programme annuel de plantation des collectivités.

\*\* Si le montant des dons était supérieur aux besoins, j'autorise LE FOYER à affecter mon aide là où elle sera la plus utile.

\*\*\* **Pour les entreprises**, réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant du don.

\*\*\*\* **Pour les particuliers**, réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % (reste à charge 293,11 euros).

POUR PARTICIPER : TIANG GIRARD : ARBRES.FNDSA@WANADOO.FR / TEL. 04 72 76 73 61  
LES DOSSIERS SONT TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

# MERCI

### COUVERTURES...

Merci à l'**hôtel AKENA** de Saint Priest et l'**hôtel IBIS** de Villefranche qui ont répondu favorablement à notre appel à don de couvertures.

Chaque année, LE FOYER a besoin de près de 5.000 couvertures, pour équiper ses centres d'hébergement et pour les distribuer dans la rue, par le biais du Samu Social à celles et ceux qui en ont besoin.

Vous pouvez nous déposer ce bien précieux au Centre de Tri l'Artillerie / 8 bd de l'Artillerie Lyon 7<sup>ème</sup>.

### DES GESTES QUI SAUVENT...

Un grand merci à **AG2R LA MONDIALE** qui nous a permis l'achat d'un défibrillateur pour la Chardonnière, lieu de vie pour personnes SDF vieillissantes.

Il s'agit de dispenser les premiers gestes qui sauvent grâce à une intervention rapide favorisée par la présence d'un défibrillateur sur place.

### ERGONOMIE

Dans le cadre de l'ouverture du nouveau centre de tri « L'Artillerie » **PLASTIC OMNIUM** nous a offert des bacs roulants. Un geste généreux qui facilite le transport des objets triés ainsi que le travail des salariés en insertion.

### SOURIRES D'ENFANTS

**KPMG Audit** se mobilise en organisant une collecte de vêtements et de jouets auprès de ses salariés. Ces jouets seront distribués aux enfants, résidant dans les centres d'hébergement d'urgence.

**KPMG rejoint ainsi les nombreuses écoles et institutions qui se mobilisent à l'occasion des fêtes**, permettant de

faire briller les yeux des enfants de leurs parents et des personnes isolées : un Noël comme tout le monde !

### BENEVOLAT

Des salariés d'**AXA** qui s'engagent : par son association AXA Atout Cœur, les salariés d'Axa ont participé à la réussite des Journées d'Entraide du FOYER en donnant de leur temps aux côtés des nombreux bénévoles et salariés du FOYER, mobilisés le week-end des 5 et 6 novembre 2011.

Merci pour leur participation active !

### DES CHAMBRES !

L'**hôtel MERCURE** de La Part-Dieu nous a offert 25 m<sup>3</sup> de mobilier et chambres complètes, un don rendu possible à la suite de la rénovation de cet hôtel. Merci ! ■

# « CHARITE » OU « AGAPÈ »

## LE CHOIX DE L'AMOUR EN ACTES



Le vocable « charité » est un mot qui renvoie à des compréhensions différentes. C'est un mot cher à la théologie chrétienne, puisque la charité est, avec la foi et l'espérance, une des trois grandes vertus théologiques. Mais pour beaucoup de gens, « la charité » représente plutôt quelque chose d'insupportable car le mot peut renvoyer à des comportements condescendants à l'égard des plus pauvres.

### A UN MOT PRIVILEGE PAR CICERON

Le vocable « charité » est une francisation du mot latin « caritas ». A l'origine, ce mot latin évoquait ce qui est cher, ce qui a un prix. On parlait ainsi de « caritas annonae » : la cherté des vivres. Mais le terme a évolué. Homme d'État et écrivain romain du premier siècle avant Jésus-Christ, Cicéron a ainsi prôné la « caritas generis humani », ce qu'on peut traduire par « l'amour du genre humain ». Il expliquait : « *Quand nous parlons des dieux ou des parents, de la patrie, des hommes éminents, nous employons de préférence le mot « caritas » ; s'il s'agit des époux, des enfants, des frères et de nos familiers, c'est « amor » qui convient le mieux* » (in « Partitiones orat »).

Le mot « caritas » est vraiment entré dans le langage chrétien au troisième siècle de notre ère, quand saint Jérôme a traduit la Bible du grec et de l'hébreu vers le latin. Confronté au mot grec « agapè » employé plus de cent fois dans le Nouveau Testament,

il a choisi de le rendre par le terme « caritas ». Pour comprendre le mot « caritas », il s'avère donc nécessaire de saisir la signification du substantif « agapè » !

En grec ancien, il y a quatre mots qui servent à désigner l'amour. Il y a d'abord le substantif « philia » (et le verbe « philéo ») qui renvoie à l'amitié, à l'affection. Pour parler de l'amour familial, c'est le mot « storgé » qui est utilisé. En revanche, quand il s'agit de l'amour-passion, de l'amour-désir (avec des dimensions sexuelles ou mystiques), on emploie le mot « eros » (verbe : « erao »). Quant au mot « agapè » (verbe : « agapaō »), il évoque l'amour de préférence ou le respect. C'est ce mot-là que saint Paul et les auteurs des récits évangéliques ont privilégié pour désigner l'amour du Christ pour les hommes, et l'amour que les hommes doivent se porter les uns envers les autres.

### CHOISIR DE FAIRE DU BIEN AUX AUTRES

L'emploi de ce mot « agapè » n'allait cependant pas de soi. Jésus ne l'a probablement jamais utilisé, lui qui parlait l'araméen et l'hébreu ! Ainsi, quand dans la Torah il est écrit : « *Tu aimeras le Seigneur de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit* » (Deutéronome 6, 4) et : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » (Lévitique 19, 18), le verbe hébreu employé est « ahab » (substantif : « ahabah »), verbe qui est celui également utilisé pour évoquer l'amour entre un homme et sa femme. Saint Paul et les évangélistes auraient pu préférer le mot « philéo », plus cou-

rant. Ils ont fait un autre choix, voulant manifestement marquer une différence entre « l'amour-sentiment » et ce qu'on peut appeler un « amour de devoir ».

L'amour tel que l'évoquent les mots « agapè » et « caritas » se veut quelque chose d'autre que l'amour d'affection, même si cet « agapè » ou ce « caritas » n'interdit pas l'amour-sentiment. C'est un amour qui est un choix, qui procède de notre décision et qui se demande à Dieu. C'est un amour qui se manifeste dans des actes de bienveillance, de respect, de prise en compte de la dignité de l'autre et de l'amour dont Dieu le gratifie. Je ne peux pas avoir spontanément de la sympathie pour toute personne (en particulier ceux qui se comportent comme mes ennemis), mais je peux vouloir du bien à tous.

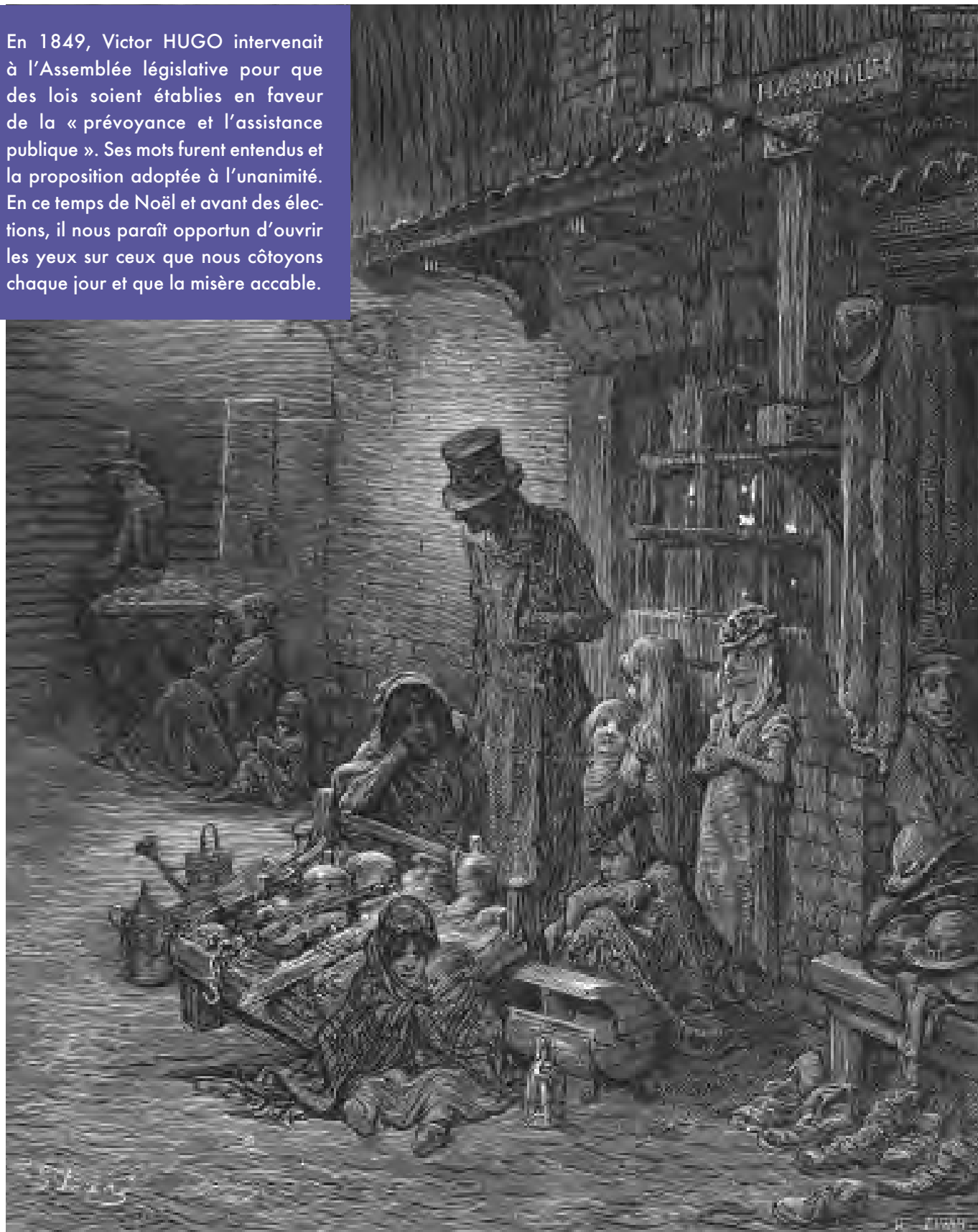
### LA SOLIDARITE, NOUVEAU NOM DE LA CHARITE ?

Aujourd'hui, beaucoup de gens préfèrent parler de « solidarité » plutôt que de « charité ». Ce terme est récent dans notre vocabulaire. Il a été forgé en 1840 par le philosophe et homme politique français Pierre-Henri LEROUX, qui avait cherché un équivalent « laïc » au mot « charité ». Le mot vient du latin « solidum », qu'on peut traduire par « ce qui tient ensemble ». De même que les membres de notre corps tiennent ensemble, les individus qui forment une société sont dépendants mutuellement et doivent se penser liés par une condition commune. ■

Christian DELORME

# VOUS N'AVEZ RIEN FAIT, TANT QUE...

→ En 1849, Victor HUGO intervenait à l'Assemblée législative pour que des lois soient établies en faveur de la « prévoyance et l'assistance publique ». Ses mots furent entendus et la proposition adoptée à l'unanimité. En ce temps de Noël et avant des élections, il nous paraît opportun d'ouvrir les yeux sur ceux que nous côtoyons chaque jour et que la misère accable.



HOUNSDITCH PAUL-GUSTAVE DORÉ

Ainsi parle V. HUGO :

Je ne suis pas, messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde [...] mais je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère.

Remarquez-le bien, messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir, limiter, circonscrire, je dis détruire. La misère est une maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain, la misère peut disparaître comme la lèpre a disparu. Détruire la misère ! oui, cela est possible. Les législateurs et les gouvernants doivent y songer sans cesse ; car, en pareille matière, tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli.

La misère, messieurs, j'aborde ici le vif de la question, voulez-vous savoir où elle en est la misère ? Voulez-vous savoir jusqu'où elle peut aller, jusqu'où elle va, je ne dis pas en Irlande, je ne dis pas au Moyen-Âge, je dis en France, je dis à Paris et au temps où nous vivons ? Voulez-vous des faits ?

Il y a dans Paris... (L'orateur s'interrompt)

Mon Dieu, je n'hésite pas à les citer, ces faits. Ils sont tristes, mais nécessaires à révéler ; et tenez, s'il faut dire toute ma pensée, je voudrais qu'il sortît de cette assemblée, et au besoin j'en ferais la proposition formelle, une grande et solennelle enquête sur la situation vraie des classes laborieuses et souffrantes en France. Je voudrais que tous les faits éclatassent au grand jour. Comment veut-on guérir le mal si l'on ne sonde pas les plaies.

Voici donc ces faits.

Il y a dans Paris, dans ces faubourgs de Paris que le vent de l'émeute soulevait naguère si aisément, il y a des rues, des maisons, des cloaques, où des familles, des familles entières, vivent pêle-mêle, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, n'ayant pour lit, n'ayant pour couvertures, j'ai presque dit pour vêtements, que

des monceaux infects de chiffons en fermentation, ramassés dans la fange du coin des bornes, espèce de fumier des villes, où des créatures humaines s'enfouissent toutes vivantes pour échapper au froid de l'hiver.

Voilà un fait. En voulez-vous d'autres ? Ces jours-ci, un homme, mon Dieu, un malheureux homme de lettres, car la misère n'épargne pas plus les professions libérales que les professions manuelles, un malheureux homme est mort de faim, mort de faim à la lettre, et l'on a constaté, après sa mort, qu'il n'avait pas mangé depuis six jours. [...].

Eh bien, messieurs, je dis que ce sont là des choses qui ne doivent pas être ; je dis que la société doit dépenser toute sa force, toute sa sollicitude, toute son intelligence, toute sa volonté, pour que de telles choses ne soient pas ! Je dis que de tels faits, dans un pays civilisé, engagent la conscience de la société toute entière ; que je m'en sens, moi qui parle, complice et solidaire et que de tels faits ne sont pas seulement des torts envers l'homme, que ce sont des crimes envers Dieu.

Voilà pourquoi je suis pénétré, voilà pourquoi je voudrais pénétrer tous ceux qui m'écoutent de la haute importance de la proposition qui vous est soumise. Ce n'est qu'un premier pas, mais il est décisif. Je voudrais que cette Assemblée, majorité et minorité, n'importe, je ne connais pas, moi, de majorité ou de minorité en de telles circonstances. Je voudrais que cette Assemblée n'eût qu'une seule âme pour marcher à ce grand but, à ce but sublime, l'abolition de la misère.

Et, messieurs, je ne m'adresse pas seulement à votre générosité, je m'adresse à ce qu'il y a de plus sérieux dans le sentiment politique d'une assemblée de législateurs. Et, à ce sujet, un dernier mot : je terminerai par là.

Messieurs, comme je vous le disais tout à l'heure, vous venez, avec le

concours de la garde nationale, de l'armée et de toutes les forces du pays, vous venez de raffermir l'Etat ébranlé encore une fois. Vous n'avez reculé devant aucun péril, vous n'avez hésité devant aucun devoir. Vous avez sauvé la société régulière, le gouvernement légal, les institutions, la paix publique, la civilisation même. Vous avez fait une chose considérable... Eh bien ! Vous n'avez rien fait.

Vous n'avez rien fait, j'insiste sur ce point, tant que l'ordre matériel raffermi n'a point pour base l'ordre moral consolidé ! Vous n'avez rien fait tant que le pays souffre ! Vous n'avez rien fait tant qu'il y a au-dessous de vous une partie du peuple qui désespère. Vous n'avez rien fait, tant que ceux qui sont dans la force de l'âge et qui travaillent peuvent être sans pain ! Tant que ceux qui sont vieux et qui ne peuvent plus travailler sont sans asile ! Tant que l'usure dévore nos campagnes, tant qu'on meurt de faim dans nos villes, tant qu'il n'y a pas de lois fraternelles, des lois évangéliques qui viennent de toutes parts en aide aux pauvres familles honnêtes, aux bons paysans, aux bons ouvriers, aux gens de cœur ! Vous n'avez rien fait, rien fait, tant que, dans cette œuvre de destruction et de ténèbres, qui se continue souterrainement, l'homme méchant a pour collaborateur fatal l'homme malheureux ! ■

Victor HUGO

Œuvres complètes

Actes et paroles.

Vol 3 : Avant l'exil

## NOEL

« Autrefois, vous étiez dans les ténèbres ; maintenant, dans le Seigneur, vous êtes devenus lumière – or, la lumière produit tout ce qui est bonté, justice et vérité et sachez reconnaître ce qui plaît à Dieu » ■

St Paul Ephésiens 5 8-11



GEORGES DE LA TOUR.  
L'ADORATION DES BERGERS. VERS 1640  
HUILE SUR TOILE. LOUVRE, PARIS

Qui a jamais vu quelque chose de pareil,  
entendu quelque chose de semblable ?

Son abaissement dans l'humanité assumée était aussi grand  
que son élévation dans la majesté divine.

Aussi élevé chez lui  
qu'abaissé chez nous.

Il était couché dans une mangeoire  
et il siégeait dans le ciel.

Couché sur le sein de sa mère,  
et siégeant à la droite du Père.

Sans perdre ce qu'il était,  
il est devenu ce qu'il n'était pas.

Il est devenu participant de notre nature mortelle  
pour nous rendre participants de sa vie

Quand tu entends que le Christ est né pour toi,  
réjouis-toi.

Quand tu entends qu'il est donné pour toi,  
sois encore bien plus dans la joie. ■

Odilon, abbé de Cluny en 994

## → LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 30 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

# AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

## → GRÂCE À VOS DONNS



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

### Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

### Votre réduction fiscale :

#### ■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

#### ■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

## → Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 0472767353 ou 0472767356

Mail : arche.fnds@wanadoo.fr

Site internet : www.fnds.org

## → EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activités**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.



Contact :

benevolat.fnds@wanadoo.fr

Tél. 0472767353

ou 0472767385

Site internet : www.fnds.org

# NOËL, LES PLUS DÉMUNIS ONT BESOIN DE VOUS



## AIDEZ LE FOYER DANS SES MISSIONS

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Année de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. Bureau : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je souhaite aider financièrement LE FOYER :  
- ci-joint chèque de \_\_\_\_\_ euros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante :  
\_\_\_\_\_

Je souhaite m'abonner ou me réabonner  
(10 € pour 4 numéros).

Je souhaite recevoir une information sur les legs, donations,  
et assurances-vie au profit du FOYER



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

### PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Joindre un RIB N° national d'émetteur : 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec LE FOYER.

#### Mensualité à prélever

20 €  40 €  60 € Autre .....€

#### Ma banque

Nom de ma Banque : .....

N° ..... Rue.....

Code Postal..... Ville.....

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature